

SÉANCE DU 12 OCTOBRE 2020

Aujourd'hui, lundi douze octobre deux mille vingt à vingt heures, le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de Calviac, commune déléguée de Sousceyrac-en-Quercy, sous la présidence de M. Francis LABORIE, Maire.

Étaient présents : BENNET Nadine - BOUCHARA Michel - BOY Marie-Laure - CAPEL Sylvie - COLOMB-DELSUC Jean-Philippe - FOUILLAC Michel – FRAYSSE Nicole - GALOPPIN Véronique - LABORIE Francis - LAFAGE Gérard – MAZET Éric – MORAND Coraline (**arrivée à 20h56**) - PIOTTE Marcel - ROISIN Patrick - ROUDERGUES Ophélie - ROUSSILHES André (**arrivé à 22h05**) - THEIL Carole – VERGNE Nathalie - VISTOUR Didier.

Étaient absents excusés : Néant.

Étaient absents représentés : ROUSSILHES André (pouvoir à LABORIE Francis)

Étaient absents : Néant.

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 20h10.

Présents : 17	Excusé(s) : 1	Absent(s) : 0	Procuration(s) : 1
----------------------	----------------------	----------------------	---------------------------

Secrétaire de séance : Ophélie ROUDERGUES

ORDRE DU JOUR :

Désignation du secrétaire de séance ;

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 15 septembre 2020 ;
2. Tarifs 2021 de l'assainissement collectif de Calviac et Sousceyrac ;
3. Attribution d'une subvention exceptionnelle au SYDED pour le réseau de chaleur ;
4. Logement à Lacam d'Ourcet – remboursement de frais à un locataire ;
5. Étude pour le projet d'aménagement du lac du Tolerme ;
6. Développement :
 - 6.1. Adhésion à l'ADASEA ;
 - 6.2. Candidature au label Territoire Engagé pour la Nature ;
 - 6.3. Mise en sécurité de la rue de Latronquière ;
7. Ressources Humaines :
 - 7.1. Création de poste pour accroissement d'activités ;
 - 7.2. Création d'un groupe de travail cimetières ;
8. Finances :
 - 8.1. Subvention 2020 coopérative scolaire – modification du montant ;
 - 8.2. Catastrophe naturelle dans les Alpes-Maritimes – appel aux dons ;
 - 8.2. Décisions modificatives ;

Questions diverses.

~~~~~

**1° APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 15 SEPTEMBRE 2020 :**

Approuvé à l'unanimité.

**2° TARIFS 2021 DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DE CALVIAC ET SOUSCEYRAC :**

Approuvés à l'unanimité.

**3° ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU SYDED POUR LE RÉSEAU DE CHALEUR :**

Approuvée à l'unanimité.

**4° LOGEMENT A LACAM D'OURCET – REMBOURSEMENT DE FRAIS A UN LOCATAIRE :**

Approuvé à l'unanimité.

**5° ÉTUDE POUR LE PROJET D'AMÉNAGEMENT DU LAC DU TOLERME :**

**Arrivée de Mme Coraline MORAND à 20h56.**

|                      |                      |                      |                           |
|----------------------|----------------------|----------------------|---------------------------|
| <b>Présents : 18</b> | <b>Excusé(s) : 0</b> | <b>Absent(s) : 0</b> | <b>Procuration(s) : 1</b> |
|----------------------|----------------------|----------------------|---------------------------|

Approuvée à la majorité (Mme Sylvie CAPEL et M. Éric MAZET votent contre).

**6° DÉVELOPPEMENT :**

**6.1° ADHÉSION A L'ADASEA :**

Approuvée à l'unanimité.

**6.2° CANDIDATURE AU LABEL TERRITOIRE ENGAGÉ POUR LA NATURE :**

Approuvée à l'unanimité.

**6.3° MISE EN SÉCURITÉ DE LA RUE DE LATRONQUIÈRE :**

Approuvée à la majorité pour la pose de coussins berlinois proposée, dans un premier temps, par les services du Département.

(Mme Nadine BENNET maintient sa position pour le feu tricolore et vote contre)

(Mme Coraline MORAND et M. Didier VISTOUR s'abstiennent).

**7° RESSOURCES HUMAINES :**

**7.1° CRÉATION DE POSTE POUR ACCROISSEMENT D'ACTIVITÉS :**

Approuvée à l'unanimité pour un poste d'agent administratif qui effectuera les missions "reprise de concessions des cimetières" et "transfert de biens".

**7.2° CRÉATION D'UN GROUPE DE TRAVAIL CIMETIÈRES :**

Approuvée à l'unanimité

**8° FINANCES :**

**8.1° SUBVENTION 2020 COOPÉRATIVE SCOLAIRE – MODIFICATION DU MONTANT :**

Approuvée à l'unanimité pour la somme de 400 €.

## 8.2° CATASTROPHE NATURELLE DANS LES ALPES-MARITIMES – APPEL AUX DONS :

Approuvé à l'unanimité pour le versement d'une somme de 1 500 €.

## 8.3° DÉCISION MODIFICATIVE :

Approuvée à l'unanimité pour le budget principal.

**Arrivée de M. André ROUSSILHES à 22h05.**

|                      |                      |                      |                           |
|----------------------|----------------------|----------------------|---------------------------|
| <b>Présents : 19</b> | <b>Excusé(s) : 0</b> | <b>Absent(s) : 0</b> | <b>Procuration(s) : 0</b> |
|----------------------|----------------------|----------------------|---------------------------|

S'en suit le compte-rendu du travail des commissions communales et des groupes de travail ainsi que l'examen des questions diverses.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30.

**Les délibérations du conseil municipal et les éventuels documents annexés, sont consultables dans leur intégralité au secrétariat de la Mairie.**

A Sousceyrac-en-Quercy, le 13 octobre 2020

Le Maire

Francis LABORIE

  
